

# Artificial intelligence and international conflict in cyberspace

Stéphane Bortzmeyer  
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 1 août 2023

<https://www.bortzmeyer.org/ai-conflict.html>

Auteur(s) : Fabio Cristano, Dennis Broeders, François Delerue, Frédérick Douzet, Aude Géry  
ISBN n°978-1-03-225579-8  
Éditeur : Routledge  
Publié en 2023

---

L'IA est partout (même si le terme est très contestable, et est utilisé à toutes les sauces sans définition rigoureuse) et il est donc logique de se demander quel sera son rôle dans les conflits (notamment les guerres). Cet ouvrage universitaire collectif rassemble divers points de vue sur la question, sous l'angle du droit, et de la géopolitique.

Bon, justement, c'est un ouvrage collectif (dont la coordination a été assurée en partie par des chercheuses de GEODE <<https://geode.science/>>, dont je recommande le travail). Comme tous les ouvrages collectifs, les points de vue, le style, et les méthodes sont variées. Et puis, commençons par cela, le sujet est relativement nouveau, il a produit beaucoup de fantasmes et de délires mais encore peu de travaux sérieux donc ce livre est une exploration du champ, pas un ensemble de réponses définitives. Attention, il est plutôt destiné à des universitaires ou en tout cas à un public averti.

Tous les articles ne concernent d'ailleurs pas directement le sujet promis par le titre. (L'article de Arun Mohan Sukumar, par exemple, article par ailleurs très intéressant, ne parle d'IA que dans son titre, et ne concerne pas vraiment les conflits internationaux.) C'est en partie dû au fait que le terme flou d'IA regroupe beaucoup de choses, pas clairement définies. On peut aussi noter que certains articles incluent de l'IA mais sont en fait plus généraux : l'article de Jack Kenny sur l'intervention de pays étrangers dans les processus électoraux en est un bon exemple (le fait que le pays qui intervient utilise ou pas l'IA ne me semble qu'un détail).

Pour les articles qui parlent d'IA, de nombreux sujets sont abordés : éthique de l'IA dans la guerre (mais je n'ai pas de réponse à la question « est-ce que les humains font mieux, sur le champ de bataille ? »), régulation (sujet difficile en droit international ; et puis il est bien plus difficile de contrôler les IA que des missiles, qui sont difficiles à dissimuler), souveraineté numérique, etc.

Bref, il me semble que la question est loin d'être épuisée. Non seulement on ne peut pas s'appuyer sur une définition claire de ce qui est inclus sous l'étiquette « IA » mais on n'a pas encore bien décrit en quoi l'IA changeait les choses et justifiait un traitement particulier. Lorsqu'un drone se dirige vers sa cible, en quoi le fait que son logiciel soit qualifié d'« IA » est-il pertinent, pour les questions d'éthique et de droit de la guerre? Une réponse évidente est « lorsqu'il peut choisir sa cible, et pas seulement se diriger vers celle qu'on lui a affecté ». Mais cela restreindrait sérieusement le nombre de systèmes qu'on peut qualifier d'« IA ».

Le livre en version papier est plutôt cher <<https://www.routledge.com/Artificial-Intelligence-and-Cristiano-Broeders-Delerue-Douzet-Gery/p/book/9781032255798>> (déclaration : j'ai eu un exemplaire gratuitement) mais on peut aussi le télécharger gratuitement <<https://www.taylorfrancis.com/books/oa-edit/10.4324/9781003284093/artificial-intelligence-international-conflict-C3%A7ois-delerue-fr%C3%A9d%C3%A9rick-douzet-aude-g%C3%A9ry?context=ubx&refId=baf3807d-a788-4737-ae96-be11bc712774>>. Chaque article a une longue bibliographie donc vous aurez beaucoup de lecture cet été.